

FICHE DE MISSION SERVICE CIVIQUE
MISSION LOCALE LILLE /mise à disposition

SERVICE ENVIRONNEMENT

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA STRUCTURE

Service environnement et cadre de vie :

- Suivi et aménagement de l'espace public : suivi qualité de l'espace public, aires de jeux mobilier urbain, inventaire patrimoine naturel
- Gestion écologique de l'espace public, mise en œuvre du plan biodiversité, inventaire patrimoine arboré
- Ville propre : suivi de la propreté urbaine, traitement des déchets

OBJECTIF CITOYEN DE LA MISSION

Ramener la nature en ville pour promouvoir le retour de la biodiversité et favoriser des îlots de fraîcheur

INTITULE DE LA MISSION : ENCOURAGER LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Thème : Environnement

Nb de postes : 1

ACTIVITES

Travail de médiation et de porte à porte auprès des habitants pour promouvoir le dispositif « verdissons nos murs » et les permis de végétaliser

- Renseignements sur le dispositif et son intérêt
- Sensibilisation sur les îlots de fraîcheur que procurent la végétalisation en ville
- Etat des lieux avec reportage photo des fosses végétalisées en place
- Aide au travail de cartographie pour localisation des fosses
- Etude des contraintes techniques avec le tuteur
- Participation à des réunions techniques
- Promotion de la végétalisation des façades des particuliers

LIEU D'ACTIVITE (si différent du siège social de la structure)

Accessible en cas de mobilité réduite : oui non

Accessible en transport en commun : oui non

Déplacements prévus : oui non

Date prévisionnelle de démarrage

Octobre 2023

Spécificités :

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? oui non

Durée de la mission et durée hebdomadaire de travail

6 mois 24 h semaine

FORMATION DES VOLONTAIRES

Avec Unis cité ou la MRES, vous participez à des rassemblements avec d'autres volontaires pour échanger, débattre, partager sur des sujets de citoyenneté ou d'écologie et vous serez formés aux premiers secours par les sapeurs pompiers qui vous feront passer le PSC1.

ACCOMPAGNEMENT ET TUTORAT

Le volontaire est accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

CAPACITE D'INITIATIVE

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

A compléter si besoin par la structure d'accueil

Extrait de la charte d'engagement Service Civique pour les Missions Locales :

1. Garantir la qualité des missions proposées (définir en quoi elles relèvent de l'intérêt général, prévenir tout risque de substitution à un emploi salarié).
2. Garantir la mixité, la diversité et l'accessibilité de tous les jeunes au Service Civique.
3. Garantir les conditions d'accueil et d'exercice de la mission (mettre en place un tutorat de qualité et assurer des temps de formation civique et citoyenne pour chaque volontaire).
4. Accompagner le volontaire dans la définition de son projet d'avenir.

Indemnisation

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de **496,94 €** par mois + **113,02 €** versés par l'organisme agréé, soit **610 €** au total.

Le volontaire peut percevoir en plus une bourse de **111,45 €** si : Il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA ; ou si il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE VOLONTAIRE POUR L'ETABLISSEMENT DU CONTRAT SERVICE CIVIQUE

- RIB (*au nom du jeune et orthographe conforme à la pièce d'identité*)
- Copie de la pièce d'identité recto/verso lisible
- Copie de l'attestation de sécurité sociale ou de la carte vitale (*avec numéro de sécurité sociale lisible*)
- Justificatif de domicile lisible : exemple facture EDF, GDF, quittance de loyer (si pas au nom du jeune fournir en plus une attestation d'hébergement et copie CNI recto verso de l'hébergeur)
- Certificat médical d'aptitude au service civique
- Dossier de candidature ou CV à jour avec coordonnées complètes (mail +tél), niveau de diplôme et situation actuelle (DE, étudiant, scolaire)
- Attestation de bourse universitaire le cas échéant (pour les étudiants, à partir de l'échelon 5)
- Attestation CAF si le jeune est bénéficiaire du RSA ou appartient à un foyer bénéficiaire du RSA
- Pour les mineurs : Autorisation parentale signée par le responsable légal avec coordonnées complètes (tél + mail) + copie CNI recto verso du tuteur légal signataire + copie du livret de famille (toutes les pages)
- L'extrait numéro 3 du casier judiciaire (pour les missions se déroulant au contact de publics fragiles, de jeunes et de mineurs) + extrait n°2 en cas d'accueil collectif de mineurs <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>
- Justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- Copie du PASS Sanitaire si la mission est concernée par l'obligation légale